

# Accompagner les territoires ruraux à se mobiliser autour de la santé de leurs habitants : une expérimentation Lorraine


Marie Gaudefroy, Ireps Lorraine

***Congrès ADELFF – SFSP « Sciences et acteurs en santé publique », 4-6 octobre 2017***


*Préalable : les inégalités de santé : une préoccupation de longue date et un axe fort de travail depuis 2011*

Naissance du projet « **Les territoires ruraux s'engagent en santé** » visant à **accompagner 4 territoires ruraux à l'élaboration d'un programme de PDS**


*Projet soutenu financièrement par la DRAAF, la région Lorraine et en partenariat avec l'ARS Lorraine et le RRL*



Le **Conseil régional** a réuni l'ensemble des partenaires (RRL, Ireps) autour de la table



Constat : les territoires ruraux ne sont pas couverts par les dispositifs voire les programmes



**Proposition par l'Ireps** d'un projet sur l'accompagnement des territoires ruraux à l'inscription de la promotion de la santé dans leur projet sur le territoire.  
Parallèlement, le **réseaux rural lorrain** souhaitait travailler sur les thématiques ruralité/santé

1. Mobilisation d'un **comité de pilotage**, coordonné par l'Ireps et composé de la Région Lorraine, la DRAAF, l'ARS Lorraine, le RRL,
2. Elaboration et diffusion d'un **appel à candidatures**, validé en comité de pilotage,
3. **Choix** de 4 territoires d'expérimentation,
4. Mise en place des **comités territoriaux**, en charge de la mise en œuvre et du suivi de la démarche sur chaque territoire
5. Réalisation des **diagnostics** : élaboration des supports à destination des habitants, professionnels, élus et bénévoles,
6. **Priorisation** : gravité, fréquence, capacité à agir, réponses existantes...
7. Réflexion sur les **pistes d'actions**,
8. **Evaluation** de la démarche.

- Mise en œuvre des diagnostics
  - **621 personnes interrogées** (questionnaires, entretiens collectifs...) dont **47% d'habitants**
  - **55 axes de travail** dégagés dont 65% portent sur le **développement de l'offre de ressources** : compétences des professionnels, accessibilité et visibilité de l'offre,
  
- Priorisation et réflexion sur les **pistes d'actions** :
  - Mutuelle solidaire,
  - Formation des professionnels sur l'accès aux droits,
  - Plateforme et aires de co-voiturage,
  - Développement d'activités de loisirs pour les jeunes et les personnes âgées,
  - ...

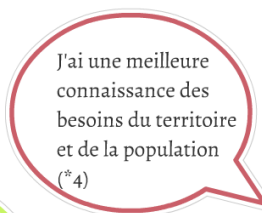
- Un partenariat renforcé (82%)
- Une reconnaissance et une formalisation de la démarche :
  - 2 des territoires sont en réflexion pour un **CLS**,
  - 1 a signé le CLS en octobre 2016.



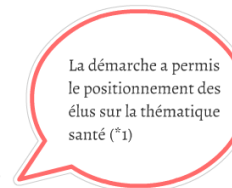
Cela m'a permis de rencontrer et d'identifier de nouveaux partenaires (\*6)



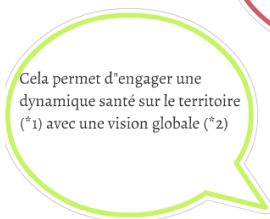
Cela a permis une réflexion collective et multipartenariale autour de la santé (\*4)



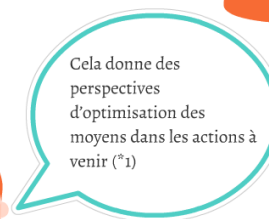
J'ai une meilleure connaissance des besoins du territoire et de la population (\*4)



La démarche a permis le positionnement des élus sur la thématique santé (\*1)



Cela permet d'engager une dynamique santé sur le territoire (\*1) avec une vision globale (\*2)



Cela donne des perspectives d'optimisation des moyens dans les actions à venir (\*1)



## ■ La **mobilisation** des acteurs

- Lors de l'appel à candidature : format, diffusion et modalités de recrutement
- Lors de la mobilisation des comités territoriaux : fortement dépendante du domaine d'action du porteur et de son profil et impactant la suite de la démarche

→ Une **communication** sur le projet **accessible** aux acteurs non spécialistes de ce type de démarche

## ■ L'**implication** du porteur

- Liée aux moyens mis à disposition (souvent étroitement dépendant du profil)
- Liée aux enjeux de la structure
- La présence d'élu(s)

→ Une **structure porteuse** sur le territoire en charge de la mobilisation et de la coordination locale

→ Une structure porteuse de profil **institutionnel** : collectivité locale, CCAS ou CIAS

- La **composition** du CT

- La variété impacte la vision globale de la santé
- L'assiduité impacte la continuité et l'efficacité

→ La présence d'un comité territorial plurisectoriel en charge de la mise en œuvre de la démarche



- Le **soutien régional** de la démarche au travers d'un comité de pilotage composée de structures permettant un soutien politique et institutionnel
- L'accompagnement de l'**ireps Lorraine** permettant un regard externe et méthodologique ainsi qu'une approche globale de la réflexion.



- Quelles sont les **conditions préalables** à la mise en œuvre de cette démarche sur un territoire ?
- La **porte d'entrée** « Promotion de la santé » est-elle mobilisatrice pour tous les territoires ruraux ? N'est-il pas plus mobilisateur d'évoquer le développement local ?
- Quelle **échelle** privilégier pour mener une telle démarche ?



Marie Gaudefroy (Ireps Lorraine) :  
[m.gaudefroy@ireps-lorraine.fr](mailto:m.gaudefroy@ireps-lorraine.fr)